

**MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
SÉANCE SPÉCIALE DU 27 SEPTEMBRE 2021 À 19 H 00
ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Révocation ou constatation de l'avis de convocation**
- 5. Embauche d'un contremaître adjoint aux travaux publics**
- 6. Démission du Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Benoit Hébert**
- 7. Primes de remplacement pour combler différentes tâches du poste de Directeur général et Secrétaire-trésorier**
- 8. Période de questions**
- 9. Levée de la séance spéciale**

PROCÈS-VERBAL

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Plaisance, tenue le **27 septembre 2021 à 19 h 00** à la Salle municipale et à laquelle sont présents :
Madame la conseillère et Messieurs les conseillers :

Thierry Dansereau
Luc Galarneau

Richard O'Reilly
Miguel Dicaire

Micheline Cloutier

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Pilon.

Assistent également à la séance Monsieur Pierre Villeneuve, Directeur du service d'urbanisme.

1.

Ouverture de la séance

Monsieur le Maire, Christian Pilon souhaite la bienvenue aux membres présents.

2.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-09-186

Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE ce conseil nomme Monsieur Pierre Villeneuve à titre de secrétaire d'assemblée.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

3.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-09-187

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Luc Galarneau

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

4.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-09-188

Révocation de l'avis de convocation

Les membres du conseil étant tous présents et conformément à l'article #153 du code municipal, il y a révocation unanime. (voir aussi l'article #157 du Code Municipal)

Il est proposé par Madame la conseillère Micheline Cloutier

QUE l'avis de convocation soit révoqué, conformément à la loi.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

5.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-09-189

Embauche d'un contremaître adjoint aux travaux publics

CONSIDÉRANT les discussions au budget 2021;

CONSIDÉRANT les entrevues des candidats le 17 septembre dernier;

CONSIDÉRANT les discussions du comité de sélection afin de choisir un candidat pour ce poste;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Luc Galarneau

QUE ce conseil autorise l'embauche de M. Jean-Guy Lafontaine à titre de contremaître adjoint aux travaux publics à compter du 12 octobre 2021;

QU' une période probatoire de 6 mois sera observée;

QUE le salaire du contremaître adjoint soit selon la grille salariale prévue pour 2021 et 2022 et sera ajusté pour les années subséquentes selon la grille salariale en vigueur;

QUE le Maire, M. Christian Pilon et la Directrice générale adjointe/Secrétaire-trésorière adjointe sont autorisés à signer tous les documents nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

6.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-09-190

Démission du Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Benoit Hébert

CONSIDÉRANT la lettre de démission de M. Benoit Hébert en date du 20 septembre 2021;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de gestion financière et ressources humaines en date du 22 septembre 2021;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE ce conseil accepte la démission du Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Benoit Hébert ;

QU'une lettre soit envoyée à Monsieur Hébert afin de le remercier pour ses années de services;

QU'un cadeau soit offert à M. Hébert selon les années de services tel que proposé dans la politique de don pour cadeaux de départ et mortalité.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

<i>19 h 08 M. Thierry Dansereau, conseiller, quitte son siège.</i>
--

7.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-09-191

Primes de remplacement pour combler différentes tâches du poste de Directeur général et Secrétaire-trésorier

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Benoit Hébert à titre de Directeur général et Secrétaire-trésorier de la municipalité en date du 20 septembre 2021;

CONSIDÉRANT que nous sommes en période électorale et qu'il est impossible pour le conseil de siéger entre le 8 octobre 2021 et le 8 novembre 2021 afin d'embaucher un(e) nouveau(elle) Directeur général et Secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QUE ce conseil accepte des ajustements de salaire à Madame Anick Tourangeau, Directrice générale adjointe et Secrétaire-trésorière adjointe et à Monsieur Pierre Villeneuve, Directeur du service de l'urbanisme afin d'effectuer différentes tâches du poste de Directeur général en plus des tâches reliées aux élections municipales et ce jusqu'à ce que le poste soit comblé;

QUE ce conseil accepte un ajustement de salaire à Madame Sarah Lalande Dansereau, commis-comptable afin de préparer le budget, le plan triennal d'immobilisation ainsi que toutes autres tâches de comptabilité à compter du 4 octobre 2021 et ce, jusqu'au 31 décembre 2021 ou l'arrivée d'un(e) nouveau(elle) Directeur général et Secrétaire-trésorier.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

19 h 18 M. Thierry Dansereau, conseiller, reprend son siège.

8. Période de questions

9.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-09-192

Levée de la séance spéciale à 19 h 24

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE la séance spéciale soit levée.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Pilon, Maire de la Municipalité de Plaisance atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Et j'ai signé ce 27 septembre 2021

_____(signé)_____
Christian Pilon
Maire

_____(signé)_____
Pierre Villeneuve
Secrétaire d'assemblée